

\$4,000. A l'avenir il lui paiera \$4,500 annuellement.

De plus il se propose de dépenser \$5,000 pour construire des bâtiments sur cette ferme qui n'appartient pas à la province.

Les écoles d'agriculture en sont rendues à nous coûter \$25,000.00 par année.

Nous rendent-elles des services proportionnés aux sacrifices que l'on impose au peuple de la Province? Nous ne le croyons pas, et c'est contre ces dépenses inutiles que M. Bernatchez a protesté par la motion suivante :

M. Bernatchez propose comme amendement :

Que cette Chambre ne concourt pas dans cette résolution, mais qu'il soit résolu :

Que l'augmentation des dépenses de \$8,000 sur le budget de l'année dernière, autorisée par cette résolution, est surtout causée par le fait que le gouvernement se propose d'affecter \$5,000 à la construction d'édifices sur la ferme modèle de Compton, laquelle n'appartient pas à la province ;

Que les écoles d'agriculture n'ont pas jusqu'ici produit de résultats proportionnés aux sommes énormes qu'elles nous ont coûté ;

Que sous les circonstances il est plus à propos de reformer nos écoles d'Agriculture existantes et de les mettre sur un pied d'efficacité réelle que de dépenser des sommes considérables pour la création de nouveaux établissements de ce genre.

UNE PERTE ÉNORME

Tout le monde se rappelle le fameux emprunt français.

En octobre 1894, une nouvelle se répandait tout-à-coup comme l'éclair : le trésorier Hall avait remis son portefeuille entre les mains du premier ministre Taillon.

Il fallait que quelque chose de bien grave fut arrivé pour qu'un ministre renonçât à une position

aussi honorable et perdit un salaire de \$4,000 par année,

Le jour se fit bientôt et l'on apprit avec stupéfaction que le premier ministre Taillon avait vendu plus de *cinquante-cinq mille* débetures en bons de la Province de cent piastres chacune pour \$77, sans demander de soumissions, au premier offrant.

C'était en octobre et il faisait cette transaction afin de racheter un emprunt échu le 15 juillet suivant !

L'amendement suivant montre une partie des désastreux résultats de cette étrange transaction.

M. Tessier (Portneuf) : propose

Que, d'après les déclarations ministérielles et les documents officiels produits devant cette Chambre, le dernier emprunt de cette province, pour \$5,332,976, n'a produit qu'un montant de 77 pour cent sur la valeur nominal des obligations, formant un escompte total sur cette opération de \$1,226,645 ;

Que le gouvernement de la Colombie britannique, d'après des renseignements de provenance authentique, a effectué, en mai dernier, un emprunt similaire produisant, déduction faite de l'escompte, un montant de 95 pour cent ;

Que la différence entre le produit de ces deux emprunts, calculée sur le montant de celui de la province de Québec, s'élève à la somme de \$960,000 que le gouvernement de cette province aurait pu épargner s'il eût déployé une habileté égale à celle du gouvernement de la Colombie britannique ; et qu'il a, en conséquence, occasionné à cette province une perte considérable.

LES 7,000,000,00 DU PACIFIQUE

La compagnie du Pacifique doit à la Province sept millions de piastres qu'elle est libre de nous rembourser en nous donnant six